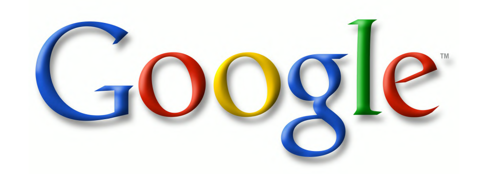
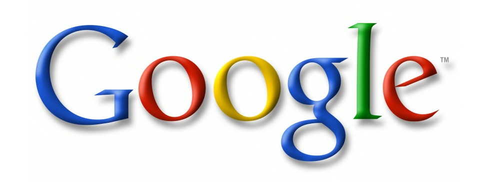
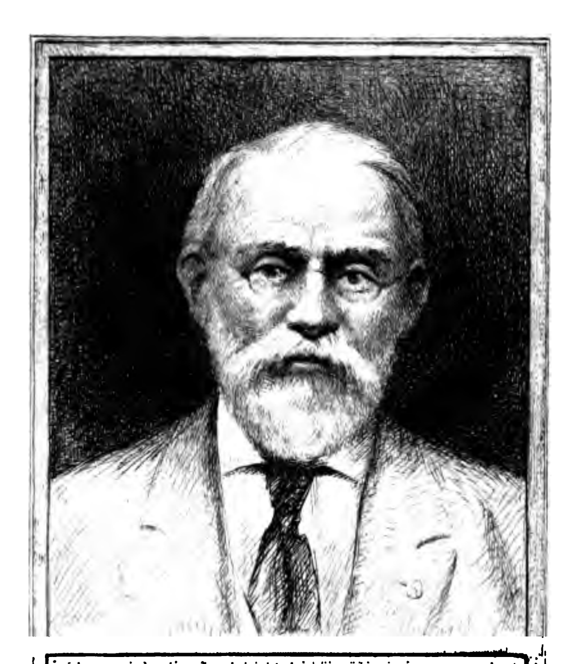










hommage à l'institut de france

Double

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE NANCY.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE L'AN XIII.



À NANCY,

Chez J.-R. VIGNEULLE, Imprimeur de la Société Académique, rue J.-J. Roüsseau (*ci-devant des Dominicains*), n.° 174.

FRUCTIDOR AN XIII. — AOUST 1805.

Nota. *Les Ouvrages marqués d'un astérique ont fait partie de la Séance publique.*

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ

DES

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE L'AN XIII.

MM.

En vous exposant le Précis historique de vos travaux pendant le cours de cette année, le Bureau remplit un devoir qui lui est aussi cher qu'agréable. Les progrès de votre zèle et de votre émulation lui fournissent une moisson nouvelle et abondante ; les actes de votre administration intérieure, les preuves les plus completes du désir unanime que vous avez de concourir aux progrès des sciences et des lettres et au perfectionnement des arts dans notre Département. Puissions-nous n'en pas affaiblir le tableau aux yeux du public auquel vous nous avez chargés de le présenter !

Physique générale et Géographie physique.

M. Vautrin a lu plusieurs morceaux d'un ouvrage intitulé : l'Observateur en Pologne. Le long séjour qu'il a fait dans ce pays des anciens Sarmates l'a mis à même

de recueillir sur la nature du sol de la Pologne, les mœurs de ses habitans, sa population, les arts qu'on y cultive, enfin sur son histoire physique et morale, des observations propres à nous faire mieux connaître ces voisins intéressans sous plusieurs rapports, et cependant moins connus que d'autres peuples avec lesquels nos relations sont moins fréquentes. Les réflexions judicieuses et savantes qu'il y a répandues, la pureté de la morale et du style, en ont rendu la lecture très-agréable à la Société.

Dans la première partie consacrée à la description du climat, il le caractérise par cette phrase de Tacite : *informem terris, asperam cælo, tristem cultu aspectuque, nisi patria sit*, hist. lib. 1. Après avoir déterminé la position géographique de la Pologne, il discute les questions relatives à l'origine des terres qui composent ce pays, et combinant les savantes recherches de Celsius avec les observations de Tournefort, de Pallas, avec les siennes propres, avec les traditions populaires, il adopte l'hypothèse du savant Suédois qui fait sortir des eaux la plus grande partie de ces terres ; il pense que « la Mer Noire et la » Mer Caspienne unies ont étendu leur domaine bien » avant dans la Russie ; qu'un accident, tel que l'ou- » verture subite du Bosphore de Thrace, les a séparées ; » ou qu'une retraite successive et lente, comme celle de » la mer Baltique, leur a fait abandonner leurs an- » ciennes possessions. » Cette opinion lui paraît d'autant plus probable qu'elle s'accorde très-bien avec les descriptions que les anciens géographes nous ont laissées du Nord de l'Europe, particulièrement avec celle de Strabon.

L'exposition de la nature du sol que comprend le second article, vient à l'appui de l'origine Pélagienne (Marine) des terres de la Pologne. Notre collègue les a trouvées composées généralement de fragmens de quartz, de

détrimens de coquilles, et plus rarement de débris de matière végétale. « La surface de la terre, dit-il, est
» couverte d'un sable très-blanc ou d'une poussière
» quartzeuse si pure, qu'une quantité prise au hasard
» dans les champs cultivés n'offre à l'œil aucune partie
» hétérogène ; chaque grain vu de près est aussi trans-
» parent que le crystal... A côté d'un sol sablonneux on
» voit une terre noire dont la pente insensible aboutit
» toujours au marais qui l'ont formée. On imagine bien
» que ces terres fécondes n'ont pas une grande étendue,
» et elles en auraient si la Pologne était plus ancienne. »
Parcourant ensuite les divers accidens du sol, les plaines, les vallons, les bois, les marais, dont il fait connaître la nature, il y trouve de nouvelles preuves en faveur de son opinion. Les mines d'Olkuz, les salines de Vialiska et de Bochnia, occupent une place importante dans cet article, qui comprend encore des observations sur les tourbières et les marais de ce pays.

La température et l'état de l'atmosphère sont la matière de la troisième partie. L'auteur y décrit successivement le printemps dont la sérénité est fréquemment troublée par des orages effrayans, les sécheresses et les chaleurs destructives de l'été, et termine par le tableau de l'hiver, qu'il trace de cette manière :

« Si l'été a des feux destructeurs, l'hiver a des rigueurs
» insupportables et des longueurs qui ennuient. La neige
» couvre l'horison durant trois mois ; lors qu'elle fond, une
» autre la remplace.

Nix jacet, et jactam nec sol pluviæque resolvunt ;
Indurat Boreas, perpetuam que facit....
Ergo ubi deliquit nondum prior, altera venit.

Ovid. *Trist.*

» Le froid commence à l'equinoxe d'automne et finit
» un mois ou six semaines après celui du printemps ; son
» intensité est telle que le thermomètre y descend souvent
» à 23 ou 24 degrés et même 30, qu'elle tue les animaux
» et les hommes. Pendant les premières semaines d'un
» hiver, il n'y eut pas de jour qu'on ne trouvât à Léopol,
» ville la plus méridionale, quelque pauvre gelé ; et ces
» misérables ne sont pas les seules victimes que les Aqui-
» lons immolent sous ce climat ; des hommes bien vêtus,
» bien fourrés, sont quelque fois, malgré leurs précau-
» tions, saisis en voyage par un air glacé, qui fait passer
» dans leurs membres le sommeil et la mort. Un nommé
» Pruszinski allait à Léopol sur un traîneau attelé de
» six chevaux ; l'équipage approchait de la ville, mais
» s'écartait de la voie ; on crie au postillon pour l'avertir
» de son erreur ; il chancele sur son cheval et n'entend
» pas ; on approche du cocher, il tient les rênes, mais
» il a perdu la vie ; le maître paraît endormi, on l'agite,
» c'est un glaçon sous une pelisse ; enfin tout l'équipage
» était mort ou mourant. Ce sort malheureux attaque
» principalement les juifs, les valets et les paysans, que
» la dureté des maîtres expose à toute la rigueur d'un
» ciel glacé, pendant qu'eux-mêmes entourés de peaux
» d'ours, fument tranquillement leur pipe près d'un
» énorme poêle, et croient l'air par-tout aussi tempéré
» qu'autour d'eux. Les infortunés que le froid engourdit
» prétendent communément trouver dans l'eau-de-vie
» un feu qui les abandonne, et n'y trouvent qu'un
» sommeil trompeur qui les tue. En 1493 les Turcs
» firent une cruelle épreuve de la rigueur de ce climat :
» poursuivant les Polonais qu'ils avaient battus pendant
» un temps doux, un froid subit les saisit au milieu de
» la Pologne, et en détruisit plus que n'avait fait le
» fer ennemi. Si les hommes meurent de froid, il n'est

» pas étonnant qu'ils perdent leurs membres ; il n'est pas » rare d'en voir sans nez et sans oreilles. Un jeune » voyageur arriva un jour de forte gelée, dans une » hôtellerie où nous étions ; ayant pris pour un besoin » de se moucher quelque embarras qu'il sentait au nez, » il le pressa entre ses doigts et en ramena le bout » gelé. Il ne put voir cette disgrace, car il était de » jolie figure, sans se livrer au désespoir, il voulut se » lâcher un coup de pistolet à la tête qui avait perdu » son principal ornement ; la compagnie modéra sa fu- » reur, et lui persuada qu'un nez de moins n'empêchait » pas d'être heureux. Il n'y a pas d'hiver qu'on ne » rencontre des jours meurtriers par l'excès du froid. »

Architecture hydraulique.

M. Plonguer, Ingénieur en chef du Département, a lu un mémoire sur la rivière de Seille, dans lequel il se propose de remédier aux inconvéniens nombreux qui résultent de l'état actuel du lit de cette rivière. Dans la première partie de cet écrit consacré à la description topographique de la Seille, et au tableau des inconvéniens qu'elle produit, l'auteur nous la présente comme extrêmement sinueuse, coulant avec une faible pente sur un fond limoneux, et chariant des vases qu'elle dépose, lors de ses crues, sur les terrains qu'elle a submergés. Ces eaux impures restées dans les lieux bas d'où elles ne peuvent par aucun moyen être ramenées dans le lit de la rivière, deviennent la source de maux infinis. Décomposées pendant les chaleurs de l'été, elles produisent des fièvres endémiques dans les environs de Marsal et de Vic ; fièvres rebelles qui moissonnent chaque année une partie considérable de la population de ces riches contrées : déposées dans les crues subites à la suite des orages ou des pluies du printemps, elles

arrêtent les progrès de la végétation, recouvrent les herbes naissantes, souillent les foins près d'être recueillis, et privent ainsi l'agriculture de l'un des produits les plus nécessaires à ses travaux. Passant aux causes de ce désordre, M. PLONGUER les divise en naturelles et artificielles. Les naturelles sont les sinuosités extrêmement nombreuses qui en allongent le cours de plus d'un sixième, et en diminuent proportionnellement la pente ; l'inégalité dans la largeur de son lit, qui varie depuis 4 mètres jusqu'à 13; son encombrement par la quantité prodigieuse de végétaux aquatiques qui rallentissent la marche de l'eau et dont les débris accumulés chaque année en élèvent progressivement le fond. Les causes artificielles sont les nombreuses fabriques établies sur ce cours d'eau, et dont la construction, en même-temps qu'elle donne lieu à certains débordemens, détermine aussi une accumulation de limon qui exhausse le sol. L'auteur compte encore au nombre de ces causes certaines constructions destinées à remédier au mal, mais qui n'ayant pas été exécutées convenablement, ou qui étant détériorées par le temps, ont concouru à l'augmenter. Enfin, les débordemens considérables produits par l'écoulement des eaux de l'étang de Lindre, lors des pêches, doivent être considérées comme des causes accessoires, qui concourent à entretenir ces marais aussi préjudiciables à l'agriculture qu'à la santé des habitans.

Les ravages produits par les eaux de la Seille sont connus depuis long-temps, et ont attiré à diverses époques l'attention du Gouvernement, qui a ordonné des travaux, dont M. PLONCUER a donné l'histoire ; mais qui exécutés avec trop de parcimonie n'ont jamais atteint leur but. Le moyen qu'il propose, déduit de raisonnemens très-solides, établi sur le nivellement du cours de la Seille et la disposition de son lit, consiste en général à en

diminuer le cours par des redressemens, à augmenter sa pente, en supprimant les obstacles naturels et artificiels qui l'obstruent. Aux moyens d'exécution de ce projet important, l'auteur ajoute des raisons propres à les faire goûter et du Gouvernement et des habitans de la Seille.

Parmi les avantages qui résulteront de son exécution, il compte, 1.° le rétablissement de la salubrité qui, en conservant des bras à l'agriculture et des citoyens à l'Etat, doit accroître l'industrie dans ce canton ; 2.° la conservation d'une grande quantité de moissons et de fourrages qui, portant l'abondance dans la ville de Metz, voisine de ces contrées, doit améliorer le sort du pauvre et alléger l'Etat du prix de l'entretien des corps de cavalerie qui tiennent garnison dans cette ville ; 3.° l'acquisition d'une superficie de 60,000 ares de marais transformé en prairies excellentes et capables d'indemniser des frais nécessaires à l'exécution du projet ; 4.° une augmentation dans la masse des contributions au profit de l'Etat.

Navigation.

M. Vautrin a communiqué à la Société un procédé très-simple, pour diriger les bateaux mus par des cordes tirées du rivage, et suppléer à la manœuvre que l'on est obligé de faire pour les tenir dans le cours de l'eau. Ce moyen consiste à transporter le mât au sommet duquel on place la corde, du centre du bateau où il est ordinairement fixé, à l'extrémité de la proue, et à lui faire faire un angle droit ou obtus avec cette corde en l'inclinant vers l'intérieur du bateau. La force angulaire appliquée au mât, tendant à faire tourner le bateau autour de la proue et à diriger la poupe vers le rivage, il résulte de cette tendance et du choc de l'eau contre le plan qu'il présente, une opposition de forces qui le

maintient dans la direction du canal et le tient éloigné du rivage ; ce qui a lieu dans l'eau stagnante comme dans l'eau courante, d'après la démonstration qu'en a donnée l'auteur.

Vaccination.

M. VALENTIN a recueilli de nouvelles observations en faveur de la méthode qu'il a imaginée d'inoculer le virus vaccin avec la croûte des pustules. Cette croûte gardée quatre-vingt-trois jours a conservé toute son action : vingt-deux sujets, inoculés par ce procédé, ont tous contracté des pustules aussi belles que par la méthode ordinaire ; et la maladie a eu la même marche et la même issue. Dans le nombre de ces inoculés, il s'est trouvé un enfant, né depuis dix-sept heures, qui, au terme ordinaire, a eu de belles pustules à chaque bras, et chez lequel la maladie a parcouru son période avec la même régularité que chez les sujets plus avancés en âge. C'est, dit notre collègue, un des exemples rares d'inoculation, à une époque si voisine de la naissance. Le même Membre a transmis depuis son départ quelques faits acquis dans ses communications avec l'immortel inventeur de la vaccination ; entr'autres que cette maladie ne parcourt pas ou ne parcourt que difficilement ses périodes chez les enfans affectés d'éruptions dartreuses, et qu'alors ils ne sont pas préservés ; qu'on les inocule de nouveau, avec un plein succès, lorsqu'on les a guéris de l'affection cutanée.

Chimie, Pharmacie.

M. MANDEL a communiqué quelques recherches relatives à la combustion de la tourbe carbonisée, et appellé l'attention des économistes sur les avantages qui

pourraient résulter d'introduire dans l'usage domestique et même dans les travaux des arts une substance vile, qu'un travail simple peut rendre propre à être substituée au charbon de bois, sur-tout dans un temps où la rareté de ce combustible se fait sentir chaque année dans une progression effrayante pour l'avenir. Il résulte de ces expériences, que le charbon de tourbe produit par sa combustion une aussi grande quantité de matière de la chaleur que celui de bois; qu'il a l'avantage de porter plus promptement la température à son *maximum* d'élevation; qu'il peut être employé non-seulement dans les usages domestiques, puisqu'il ne donne aucune odeur désagréable, mais encore au travail du fer sur lequel on peut pratiquer par son moyen toutes les opérations de la serrurerie.

Le même a présenté une dissertation pharmaceutique, dans laquelle il a traité de l'altération qu'éprouvent plusieurs médicamens officinaux. Il a prouvé que ces altérations, capables de changer la nature des composés et de leur donner des vertus différentes, souvent même opposées à celles qui leur sont propres dans l'état frais, sont infiniment préjudiciables à la pratique de l'art de guérir, en mettant entre les mains du médecin des moyens nuls ou dangereux, et qu'elles nécessitent des changemens dans la composition des remèdes qui en sont susceptibles.

Pour arriver à ce but, l'auteur démontre la nécessité d'examiner chimiquement et d'après les connaissances actuelles, les remèdes altérables de l'ancienne pharmacie; il propose des moyens de correction dans la préparation de quelques-uns; il supprime ceux que leur seule altération et leur rare application exposent plus particulièrement à cet inconvénient; il élague les formules compliquées, remplace par une seule substance celles qui ont les

mêmes vertus, retranche celles dont l'expérience a démontré l'inutilité, diminue considérablement le prix du remède, facilite au Pharmacien les moyens de se procurer les drogues, de les choisir, et abrège le travail en simplifiant la manipulation. Il se propose d'examiner successivement toutes les préparations officinales, et de présenter, d'après les mêmes principes, le mode de leur confection, les changemens dont elles sont susceptibles, et de déterminer celles qui doivent être supprimées.

L'Académie a applaudi à ce travail qui peut être très-utile pour la formation du Formulaire Pharmaceutique ordonné par la loi du 21 Germinal an XI. Elle croit l'auteur d'autant plus propre à y concourir, qu'il a publié en l'an V, un ouvrage intitulé : *Codex medicamentarius seu Pharmacopoea Nanceiana*, dans lequel il a simplifié et corrigé beaucoup de formules ; ouvrage dont l'utilité mieux sentie que jamais par les médecins, ennemis de la polypharmacie, a reçu l'assentiment des gens instruits et de plusieurs Sociétés médicales.

M. HALDAT a examiné chimiquement la substance médicamenteuse, connue sous le nom d'*écorce d'angustura*. Les faits avancés par plusieurs praticiens, la présentant comme douée de vertus propres à combattre plusieurs affections graves, il a cherché à déterminer à quels principes ces vertus doivent être attribuées. Après avoir rassemblé ce que les auteurs nous ont appris sur l'histoire de cette substance et présenté, la notice bibliographique de ceux qui en ont parlé, il a décrit celle qui a été le sujet de ses expériences. Rapportée d'Amérique par le docteur Valentin, notre collègue, elle a été reconnue pour la même substance décrite par Murray et le docteur Alibert, sous le nom d'*écorce d'angustura*. Il a fait connaître ensuite les nombreuses expériences

auxquelles il l'a soumise, en suivant la marche tracée par M. Fourcroy, dans sa belle analyse du quinquina, et l'a trouvée composée : de substance ligneuse 0,55; extrait aqueux 0,25; extrait résineux 0,11; ammoniaque, quantité indéterminée; potasse, chaux, oxide de fer, muriate de potasse : ensemble 0,05.

Les précautions les plus scrupuleuses et l'emploi des moyens les plus exacts n'ont pu lui faire reconnaître le tannin annoncé en grande quantité dans cette substance par M. Cadet, comme nous l'apprend le docteur Alibert dans ses élémens de matière médicale et de thérapeutique. Une contradiction si singulière sur un fait aussi facile à éclaircir, lui a paru ne pouvoir s'expliquer, qu'en supposant qu'il existerait dans le commerce plusieurs écorces différentes, vendues sous le nom commun d'*écorces d'angustura*.

Le même, dans un rapport fait à la Société sur un ouvrage de M. Pugh de Rouen, concernant la nature de l'acide muriatique oxigéné, que l'auteur prétend ne pas être composé d'acide muriatique et d'oxigène, a discuté les preuves opposées à cette théorie, et prouvé que les expériences rapportées pour l'infirmer, ne peuvent s'expliquer qu'en l'admettant, et qu'elles pourraient même servir à la fortifier, si la théorie de M. Bertholet en avait besoin. Il a paru facile au rapporteur de vaincre sous les enseignes d'un tel chef.

Histoire naturelle.

M WILLEMET a communiqué une notice sur les caractères botaniques et la culture des plantes rares nouvellement envoyées des jardins de la Malmaison au jardin botanique de Nancy, par *SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE*.

Le premier genre est celui des Leptospermes, *Leptospermum*, dont l'étymologie grecque indique des graines menues. Ce genre de la famille des myrthes, qui se rapproche des philadelphes, nous présente trois espèces. La première est le *Leptosperme-à-thé*, décrit avec beaucoup de soins et d'exactitude dans l'ouvrage latin intitulé *le Bouquet de Hanovre*, joli arbrisseau, originaire de la Nouvelle-Hollande, dont les feuilles sont employées en guise de thé par les habitans du pays, usage qui lui a donné son nom. La seconde est le *Leptosperme pubescens* ; c'est un petit arbrisseau à feuillage cendré qui croît dans la Nouvelle-Zélande et dans la Nouvelle-Galle méridionale. C'est ce végétal qu'Acton, savant Botaniste anglais, cultive dans le beau jardin de Kew, sous le nom de *Philadelphus laniger*. La troisième espèce est le *Leptosperme à balai*, arbrisseau à rameaux nombreux toujours verts, originaire de la Nouvelle-Zélande. Le capitaine Cook rapporte dans ses voyages, que les jeunes feuilles et les sommités fleuries de ce végétal prises en infusion théiforme furent très-utiles aux scorbutiques de son équipage.

Le second genre dont S. M. I. a gratifié le jardin botanique de Nancy, se rapproche du précédent, et porte le nom de *Melaleuca*, noir et blanc, parce que le tronc de l'une des principales espèces est noirâtre et comme brûlée dans la partie inférieure, tandis qu'il est blanchâtre dans la partie supérieure. L'espèce envoyée est le *Melaleuca diosmæ folia*. Le troisième genre présente une espèce *Eucalyptus aromaticus*, qui paraît être le *Philadelphus aromaticus* de Jussieu. M. Willemet en attend la floraison pour en déterminer le nom.

Le quatrième genre est nommé *Bersi* ou *Metrosideros*, nom qu'il tire, selon Rumphius, de la dureté du bois. De l'une des espèces remarquables, l'espèce envoyée est

celle décrite par M. Ventenat, dans la belle collection des plantes du jardin de M. Cels. *Metrosideros lophanta*, arbrisseau remarquable par la beauté de son feuillage, l'éclat et la disposition de ses fleurs; il est originaire de la Nouvelle-Hollande, et n'est en France que depuis 12 ans environ. Ses feuilles froissées entre les doigts répandent une odeur très-agréable. Le cinquième genre *Mimosa* offre trois espèces intéressantes : le *Mimosa botrycephala*, décrite et représentée, pour la première fois, l'an dernier, par M. Ventenat; arbrisseau de la Nouvelle-Hollande, trouvé par les Anglais à Botany-Bay, et introduit chez M. Cels. Le *Mimosa suaveolens*, *Acacie odorante* de Smith. Cette sensitive paresseuse se trouve dans les îles de la mer du Sud; elle fleurit en hiver. Le *Mimosa heterophylla*, qui croît à l'île de Bourbon, où il est appellé *Tamarinier-des-Hauts*. Commerson, qui l'y a observé, dit que le miel qu'on recueille dans toute cette île conserve l'odeur de ce végétal. Enfin, le *Mimosa striata* qui croît dans les îles de la mer du Sud. Toutes ces espèces demandent à être cultivées dans la serre chaude, à une température modérée.

M. Haldat a rassemblé quelques observations sur les *Ammonites*. La grande quantité de ces fossiles, qui se trouvent dans nos environs, lui en a facilité l'étude; il s'est particulièrement attaché à en éclaircir la nature et à en indiquer l'origine. Quoiqu'ils soient aujourd'hui assez généralement considérés comme des coquillages fossiles, il a pensé qu'il ne serait pas inutile de rassembler quelques preuves en faveur de cette opinion. Il en a trouvé le moyen principalement dans l'examen d'une *Ammonite* du cabinet de M. Chatelain, de Toul, qui conserve une partie de son têt, unie à un noyau pierreux, qui a remplacé le reste de la coquille. Les parties en sont liées par des intermédiaires dans un

état d'altération tellement gradué, qu'il ne peut être douteux qu'elles ne soient parties d'un même tout; d'où il résulte que toutes ont été primitivement à l'état de coquille et altérées à différens degrés par leur séjour dans la terre. L'une, semblable aux *Ammonites* ordinaires, n'offre qu'un noyau pierreux, tandis que l'autre présente les restes du moule, dans lequel celui-ci s'est formé. Cette preuve réunie à celles tirées des *Ammonites* de Pesare en Italie, de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné; de celles rapportées de Russie par M. le professeur Macquart, éclaircissent complettement l'origine des *Ammonites*, et prouvent qu'originairement à l'état des coquilles, elles sont devenues comme une multitude de coquillages, dont les analogues sont comme les moules de noyaux pierreux qui nous en présentent la forme intérieure. L'auteur a ensuite examiné les causes qui nous ont privés jusqu'alors des analogues marines, et cherché à les déterminer.

Métaphysique.

M. Blau a traduit de l'Allemand une dissertation sur la *Spiritualité de l'ame humaine*, par M. Mosès Mendels-Sohn. Ne pouvant donner de l'ensemble de cet ouvrage une idée complete, à raison des principes et des propositions qui, dans ces matières, perdent infiniment à être séparées ou déplacées, sur-tout à cause de la méthode serrée du Philosophe juif; nous nous contenterons d'en indiquer le plan, et d'en rapporter un passage.

La matière peut-elle avoir en soi la faculté de penser, est la première question qu'il examine. Après avoir prouvé que cette faculté dérive de celle de comparer des objets ou de raisonner, ne peut être reçue dans un sujet composé, tel que la matière, que l'individualité ou le moi ne peut s'expliquer qu'en admettant un être simple

dans lequel se réunissent toutes les impressions, il discute la fameuse question de Locke, *la matière naturellement incapable de penser, ne peut-elle recevoir de Dieu cette faculté?* Après avoir établi en général que les propriétés sont incommunicables, que la divinité même ne peut accorder à un être les propriétés que sa nature lui refuse, faire un cercle quarré ou autre chose semblable, il engage un dialogue entre deux philosophes *Hilas* et *Philonoüs*, au moyen duquel il fait sentir l'inexactitude de la proposition du philosophe anglais, et prouve que Dieu même ne pouvant faire croître des citrons sur un rosier sans changer la nature de cet arbrisseau, il ne peut attribuer à la matière la faculté de penser qui lui répugne. Il examine ensuite cette question : *l'ame intimement unie au corps, qui semble croître avec lui, souffrir avec lui, enfin éprouver les mêmes changemens, n'est-elle pas comme lui périssable?* Après avoir rassemblé tous les argumens connus, et démontré que les changemens communs éprouvés par le corps et l'ame, établissent seulement leur dépendance mutuelle, il termine par des réflexions sur l'immortalité qu'il a prouvée avec de grands détails, dans l'ouvrage intitulé Phédon, et imité de Platon :

« Quel être s'anéantit dans l'univers ? Quelle faculté » primordiale perd son activité ? Tous les corps de » l'univers pris ensemble, loin de pouvoir plonger un » atôme dans le néant, ne peuvent pas lui ôter sa » force motrice ; s'ils agissent sur lui, il réagit sur eux, » il y produit un changement par sa réaction invincible. » Entre l'être et le néant s'ouvre un abîme que la » nature ne saurait franchir ; elle ne peut pas plus » anéantir que créer. Je ne demande rien pour l'ame, » principe de la pensée, qu'on n'accorde à l'atôme doué » du mouvement. Si la faculté de penser appartenait

» à un être composé, elle se résoudrait dans ses élémens ; » mais la simplicité de l'être pensant répugne à ce genre » de destruction, et l'anéantissement est au-dessus des » forces de la nature. »

Le reste de cette dissertation est consacré à l'examen des questions relatives à la spiritualité de l'ame qui se trouvent dans les Mélanges de d'Alembert, et à la solution desquelles le Philosophe juif applique une dialectique simple, forte et lumineuse. Quoique la plupart des preuves employées par l'auteur soient connues, car il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'en donner toujours de nouvelles dans ces matières ; on peut dire que la manière de les mettre en œuvre est généralement neuve, et que si elles ne résolvent pas toutes les difficultés, elles les éclairent de toute la lumière qu'elles peuvent recevoir.

Droit Naturel.

* M. Mattioli a prononcé un discours sur l'utilité et les avantages de l'étude du Droit Naturel. Après avoir établi que le Droit Naturel est une série de principes tous engendrés les uns des autres, et dont la liaison forme l'*évidence* ; il a prouvé que cette liaison ne peut être saisie que par l'étude, et qu'elle doit être développée comme les élémens de toutes les sciences. Pour rendre plus sensible la vérité de cette assertion, M. Mattioli donne les exemples suivans :

L'homme est un être perfectible. Ce principe est incontestable, et cependant pour obtenir la certitude de la conviction, il a besoin d'être développé. En effet, si nous réfléchissons sur toutes nos pensées, sur toutes les opérations de notre esprit, nous voyons que dans les choses les plus simples, nous éprouvons au premier abord des

des difficultés, des embarras: que peu à peu ces nuages se dissipent, enfin que, plus nous considérons un objet, mieux nous le connaissons; nous sommes donc bien convaincus de ce principe... *L'homme est un être perfectible.* Mais pour acquérir cette conviction, il nous a déjà fallu un certain travail, une certaine application d'esprit.

S'il faut de l'attention pour saisir ce principe, le plus simple de tous, combien n'en faudra-t-il pas pour bien connaître les conséquences qui en dérivent? C'est ce que le même exemple va démontrer.

L'homme est un être perfectible; voilà un principe bien reconnu; mais si l'on y fait attention, il deviendra également certain que la *liberté est une suite nécessaire de la perfectibilité.* Un être perfectible a nécessairement la faculté de se perfectionner soi-même, mais *rien ne l'y oblige*; il peut rester dans son état d'imperfection naturelle, ou même se dépraver; donc, si un être n'était pas libre, il ne serait pas perfectible: l'une de ces idées ne peut exister sans l'autre.

Il en est de même de la conséquence suivante: celui qui doit se perfectionner lui-même, doit savoir s'il a bien ou mal fait, au premier cas, pour faire mieux une autre fois; au second, pour réparer son erreur; et ceci est encore une suite du premier principe. Si l'homme ne pouvait lui-même juger ses propres actions, il ne serait pas perfectible; mais la réflexion nous apprendra qu'il a en lui cette faculté. Effectivement, a-t-il bien fait? Il est content; son cœur se dilate et s'ouvre à l'espérance. A-t-il mal fait? Il est triste, fâché, son cœur se reserre; l'être perfectible a donc en lui-même cette faculté à laquelle nous avons donné le nom de conscience.

Si, après cela, nous réfléchissons sur cet espoir et sur cette crainte qui entrent dans le cœur humain à la suite de toutes les actions même les plus secrètes, quel résultat se

B

présente naturellement à notre esprit ? L'idée d'une puissance supérieure qui veille sur l'être perfectible. Et comment résister à cette conséquence ? La crainte existerait-elle pour des choses que les hommes ne connaîtront jamais, si les hommes seuls étaient à craindre ? L'espérance existerait-elle, s'il n'y avait quelqu'autre en qui l'on dût espérer ? Il vaudrait autant soutenir que les effets peuvent exister sans leurs causes.

Dès qu'il y a une puissance qui veut que l'homme travaille à sa perfection, il s'en suit que la même puissance a donné les moyens de discerner le mal d'avec le bien; sans quoi la *perfectibilité* serait encore une véritable illusion. Or, c'est aussi ce qui existe dans l'homme : il a une lumière qui lui fait distinguer le vrai d'avec le faux. Mais cette lumière est-elle infaillible ? Non, évidemment non. Elle est souvent obscure, douteuse, vacillante, ne se fortifie que par l'étude et l'expérience. Que conclure delà ? Que la raison elle-même est insuffisante pour diriger une créature perfectible.

M. Maffioli ne va pas plus loin en Droit Naturel ; mais après avoir prouvé que cette science, est la seule base de la politique, de la jurisprudence, de la morale, etc. ; il a démontré que son étude était surtout de la plus urgente nécessité chez un peuple, dont les anciennes institutions sont usées, ou par le l'effet du temps, ou ébranlées par des révolutions. Si les *mœurs*, a-t-il ajouté, ne sont pas encore *pour tout le monde* un mot vide de sens, ou un leurre pour tromper les faibles ; si enfin l'on veut sincèrement le retour des mœurs, le seul moyen d'obtenir ce résultat, c'est l'enseignement de principes dont l'existence se fait sentir à l'homme dans tous les instans, mais qui,

d'après la loi de la perfectibilité, doivent lui être enseignés, développés, et sans lesquels la civilisation la plus brillante ne sera jamais qu'illusoire.

MAFFIOLI.

Météorologie.

Les observations météorologique dont la Société a formé le plan dès l'origine de sa création, et qu'elle a confiées aux soins de M. VAUTRIN, ont été recueillies cette année avec la même exactitude que les précédentes : le concours des indications du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, consultés plusieurs fois dans le jour, ont donné les détails les plus circonstanciés sur l'état de l'atmosphère. Le résultat annuel est inséré dans l'annuairestatistique, et le résultat général des années précédentes dans la statistique générale du Département, publiée par M. le Préfet.

LITTÉRATURE.

M. le Préfet ayant engagé l'Académie à célébrer par un Discours l'ouverture des examens pour les aspirans à l'école polythecnique, M. Nicolas, Evêque démissionnaire de Nancy, sur lequel se sont réunis les suffrages pour être l'orateur de la Société, a prononcé le Discours dont nous donnons ici quelques fragmens.

Le spectacle que nous offre en ce jour une cérémonie qui rappelle l'utilité des sciences mathématiques, et la prééminence qu'elles ont obtenue parmi nous, est sans doute un des plus agréables dont notre cité pouvait jouir. Des hommes choisis au centre des lumières, recommandables par le mérite le plus éclatant, entourés de la confiance publique, parcourent nos principales villes, pour éclairer les choix du Gouvernement, et régler les premières destinées de la portion la plus intéressante, de la Jeunesse Française. Peut-il y avoir une mission plus honorable, ou des fonctions plus propres à assurer la gloire et la durée de l'Empire ?

Avec quelle satisfaction, Messieurs, nous possédons au milieu de nous un de ces personnages distingués, revêtu du caractère le plus imposant ! Sa présence ne semble-t-elle pas commander la réunion de tous ceux qui cultivent les Sciences, les Lettres et les Arts ? C'est en leur nom, Messieurs, que je parais dans cette Assemblée respectable, pour y crayonner le tableau qu'ils ont offert en France depuis les premiers jours de la Révolution, et retracer les précieux avantages que nous en avons retirés.

Parmi les connaissances humaines, celles que nécessitent les besoins du Corps politique, sa conservation, sa prospérité et sa gloire, doivent tenir le premier rang ; elles semblent exiger du Gouvernement une attention toute particulière. Ce sont ces puissans motifs qui ont déterminé l'établissement de l'Ecole polytechnique. Elle est une des plus heureuses productions qu'ait enfantées le génie de la liberté. Conçue sous le plan le plus vaste, elle offre la réunion des moyens les plus propres à augmenter la masse des connaissances utiles, et à reculer les bornes des sciences ; peut-il y avoir une institution plus utile à la Patrie, plus favorable à l'émulation ? Ce n'est point à la vanité, à l'orgueil, c'est au talent et au mérite que ce monument est élevé. L'enceinte consacrée par l'Autorité publique aux Sciences et aux Arts, reçoit dans son sein ceux que la nature a généreusement comblés de ses dons, sans aucune distinction entre les pauvres et les riches, mais seulement entre ceux qui ont montré dans leurs premières études le germe de talens distingués. Les jeunes gens qui sont nés avec plus de facilité, de pénétration et de génie, voilà ceux qu'on s'empresse d'introduire dans le sanctuaire des sciences ; c'est là qu'ils reçoivent toutes les parties d'instruction, dont les développemens et l'étendue conviennent aux études de l'âge mûr, et les mettent en état de poursuivre une carrière plus avantageuse pour eux et plus utile à la Patrie.

L'admission à l'Ecole polytechnique est donc tout à la fois un encouragement et une récompense ; elle est un engagement à de nouveaux efforts, un nouvel aiguillon au travail et à la vertu.

O vous, qui aurez soutenu cette épreuve avec distinction, que le suffrage de vos juges sera pour vous honorable et flatteur ! Mais n'oubliez pas que cet heureux début

doit être suivi de succès non interrompus, et que, formés par les maîtres les plus habiles, il faut que vous puissiez un jour vous montrer dignes des regards de la Patrie et de la confiance du Gouvernement.

Parcourant ensuite toutes les branches des connaissances humaines, M. Nicolas rappelle les divers ouvrages que la Révolution a fait éclore dans tous les genres, et les noms des hommes célèbres qui les ont produits. Il fait voir Lavoisier, Bertholet et Fourcroy occupés à rectifier les erreurs de l'ancienne Chimie par des procédés nouveaux; Lagrange, Laplace, Legendre, Biot, Monge et Haüi portant, dans toutes les classes des travaux publics, de nouvelles lumières, et les appliquant à tous les services que la Patrie peut en recevoir. Il montre comment les ouvrages des Locke, des Lancelot, des Dumarsais, des Beauzée, des Condillac, ont reçu dans les Ecoles centrales tous les développomens dont ils étaient susceptibles; il rappelle les livres élémentaires sortis de ces Ecoles, propres à rendre la marche de l'instruction plus rapide et plus assurée; et si les lyres de nos Poëtes qui, dans les premiers jours de la Révolution, nous avaient fait entendre les plus nobles accords, dans les hymnes qui transmettaient à la postérité les triomphes et la gloire de nos héros, sont devenues tout-à-coup muettes; de quel éclat cette espèce d'éloquence qu'on nomme délibérative n'a-t-elle pas brillé à la tribune nationale? quelles richesses et quelle force n'y a-t-elle pas déployées? est-il un seul Français qui ne soit pénétré d'admiration, de dévouement et de reconnaissance pour ces hommes immortels qui ont travaillé avec zèle à notre liberté et à notre gloire?

Mais, c'est sur-tout la carrière des Arts qui s'est sensiblement agrandie. Les chefs-d'œuvre, conquis en Italie,

ont donné un nouvel essor au génie. Transplantés au milieu de nous, ne devaient-ils pas, en attestant les triomphes de nos généreux défenseurs, échauffer l'imagination de nos Artistes et embrâser leurs cœurs ? Aussi a-t-on vu l'émulation nationale s'élancer par-tout vers les Arts, et aller étudier ces modèles des plus grands maîtres, offerts à l'admiration publique. Espérons que bientôt nous verrons paraître des ouvrages d'un caractère original, d'une conception grande, noble et hardie, propres à soutenir la gloire de l'Ecole française.

Des Musées, établis dans les principales villes de l'Empire, récèlent une partie de l'abondante moisson que nos légions immortelles ont faite en Italie. Qu'ils seront précieux aux Artistes ces trésors embellis par les souvenirs de tant de victoires ! est-il rien de plus propre à donner au véritable talent plus d'instruction, d'agrément et de perfection ? Notre cité se glorifie de posséder un de ces riches dépôts, confié aux soins d'un maître habile et distingué. Pourrions-nous ne pas nous livrer à la douce espérance de voir sortir de son école des successeurs aux Calot, aux Claude le Lorrain, aux Constant, aux Charles et aux Girardet, dont les productions honorent leur pays ?

Mais ne le dissimulons pas, Messieurs, ce ne sera qu'au sein de la paix que nous pourrons recueillir les précieux fruits de nos efforts et de notre industrie. Immortel *NAPOLÉON !* elle ne peut être que ton ouvrage. Poursuis donc ta brillante carrière, et continue tes glorieux travaux ; tu en as trouvé la première récompense dans l'amour des Français ; la postérité t'en promet une seconde, qui n'aura d'autres bornes que celles de l'univers, ni d'autre durée que celle des siècles. Pourquoi tes jours ne peuvent-ils être éternels comme

ta gloire ? Mais puisque la vie des héros a elle-même un terme, puisses-tu jouir jusqu'à l'âge le plus avancé du ravissant spectacle d'un peuple immense, heureux par ta sagesse et tes bienfaits ! Puisse la France, sous ton règne, offrir au monde entier le spectacle sublime de la puissance réunie à la vertu !

Beaux-Arts. — Histoire Littéraire.

* M. Justin-Lamoureux a formé le projet de donner une suite de notices historiques sur la vie et les ouvrages des hommes qui ont illustré la Lorraine, soit dans les arts et les sciences, soit dans la magistrature ou la guerre. Il se propose d'offrir successivement à l'Académie les éloges biographiques d'*Antoine le Pois* et de *Mory-d'Elvange*, savans numismatistes, l'un du seizième siècle, l'autre du dix-huitième ; de *Barclay*, auteur de l'Euphormion et de l'Argénis ; de *Bourcier*, fameux jurisconsulte ; du sculpteur *Adam* ; du Maréchal de *Bassompierre* ; de Madame de *Graffigni* ; de *Jadelot*, médecin, auteur du traité intitulé : *Physica hominis sani;* de *Durival*, auteur de la description de la Lorraine, etc. L'Académie ayant accueilli avec satisfaction ce dessein louable, M. Justin-Lamoureux a commencé son travail par *Claude Gélée* dit *le Lorrain*, célèbre paysagiste. » Ce serait, dit-il, dans une prairie » émaillée de fleurs, sous l'ombrage d'un orme entrelacé » de pampre, que l'on devrait célébrer la mémoire de » *Claude le Lorrain*. Vous seriez seuls admis à entendre » cet éloge champêtre, vous, amans de la nature et » des arts, et vous, bons Villageois, qui offrez encore dans sa » patrie une génération décorée du même nom que lui (*a*).

(*a*) *Il existe encore dans le village de* Chamagne, *lieu de la naissance de* Claude Gélée, *une famille qui porte le même nom que lui.*

L'orateur jete un coup-d'œil sur la position pittoresque du hameau où *Claude le Lorrain* vit le jour. Il croit apercevoir dans cette circonstance, indifférente en apparence, le premier mobile qui enflamma l'imagination de ce grand paysagiste. Sur les bords de la rivière, chantée par *Ausonne*, *Chamagne* s'élève entouré des sites les plus délicieux et des scènes les plus variées. C'est-là que *Claude le Lorrain* apprit à contempler la nature ; et de cette *contemplation sentie*, il n'y a peut-être pas loin au talent de la peindre. L'esprit tardif de *Gélée* sembla d'abord se refuser à toute espèce d'instruction ; mais le voyage de Rome, ayant donné l'essor à son génie, lui apprit qu'il était né peintre. M. Justin-Lamoureux passe en revue les principales circonstances de sa vie, qui, stérile pour l'histoire, offre aux beaux-arts les plus brillantes ressources. Jamais le beau idéal du paysage ne fut saisi avec autant de vérité que par *Claude le Lorrain*. La perspective aérienne, qui peint à l'œil toutes les dégradations de l'atmosphère, l'harmonie des couleurs, la transparence des nuages, la vapeur aqueuse et terrestre, les lointains de l'horizon, tout est fondu dans ses tableaux avec un art admirable. « Dans cet imposant *Musée-* » *Napoléon*, où les armes françaises ont réuni tous les » chefs-d'œuvre des arts échappés à l'antiquité et ceux » des temps modernes, on s'arrête avec admiration devant » les sublimes tableaux de saint Jérôme, du Déluge et » de la Transfiguration ; mais on revient toujours, par » un charme invincible, aux compositions gracieuses de » *Claude le Lorrain*. Leur effet local est même plus » grand dans cette vaste galerie, que si elles étaient isolées » de toutes ces merveilles de l'art ; et l'on peut dire sans » hyperbole que la nature champêtre à Paris n'existe » que dans les tableaux de *Claude le Lorrain*. . . . » C'est pour honorer sa mémoire et sa patrie qu'un de

» nos Collègues (*a*) a formé le projet de lui élever un
» cénotaphe dans l'église du village qui l'a vu naître :
» le monument serait simple comme les habitans du lieu ;
» on n'y verrait point de marbres orgueilleux ; il ne serait
» fait que de terre ; les inscriptions fastueuses en seraient
» bannies ; on n'y graverait que le nom de *Claude Gélée*.
» C'est ainsi que, pour rehausser avec plus d'éclat le
» mérite d'un de leurs plus grands Poëtes, les Anglais
» n'ont mis que le nom de *Dryden* sur la tombe qui
» couvre ses cendres. Quand un Artiste distingué songeait
» à consacrer ses talens à l'exécution de cette entreprise,
» ma faible voix s'élevait pour célébrer le même héros.
» Nos cœurs s'étaient entendus sans se communiquer leurs
» impressions. Puisse ce double hommage acquitter la dette
» de la patrie de *Claude le Lorrain* ! La postérité ne
» parviendra à éteindre la sienne, que quand elle aura
» transmis son nom aux générations les plus reculées. »

M. Justin-Lamoureux a aussi prononcé un discours sur les avantages que procurent aux Lettres les Associations littéraires, et en particulier sur le but que se propose l'Académie de Nancy.

M. de Rochefort a lu des observations sur la traduction de l'Enéide, en vers français, par M. Delille. La préface a été le premier sujet du travail qu'il a entrepris sur le poëme lui-même ; il en a relevé les beautés avec goût et combattu, avec toute la modération et la politesse que mérite un Poëte auquel notre langue doit un si grand nombre de richesses étrangères, quelques opinions qu'il ne partage pas, celle entr'autres de la prééminence du poëme de Virgile sur l'Iliade d'Homère, soutenue par l'élégant traducteur.

(*a*) *M.* Laurent, *peintre à Paris*, *Associé correspondant.*

* *Traduction du commencement du troisième Livre de l'Iliade d'Homère.*

A peine étaient rangés les nombreux combattans:
Les Troyens s'avançaient avec des cris perçans.
Tels ces oiseaux guerriers, à la voix éclatante,
Fuyant les noirs frimas et l'affreuse tourmente,
Traversant à grand bruit les flots tumultueux ;
Et leur troupe en fureur, du haut des vastes cieux
Fond et porte la mort au sauvage Pygmée.
Mais les Grecs en silence approchent leur armée,
Frémissent de courroux, et brûlent dans leur cœur
De se prêter à tous un appui protecteur.
Comme l'humide autan, du sommet des montagnes,
Souffle un nuage épais et voile les campagnes,
Ombre chère aux brigands, redoutable aux bergers ;
Ainsi les combattans, qui de leurs pieds légers
S'élancent dans la plaine, obscurcissent la terre,
Et roulent en marchant des torrents de poussière.

L'approche des guerriers présage les combats.
Pâris, égal aux Dieux, a devancé leurs pas.
La peau d'un léopard, une éclatante armure,
Un arc courbé formaient sa superbe parure ;
Il balance en sa main deux dards étincelans,
Et défie au combat les Grecs les plus vaillans.

Ménélas à sa vue a palpité de joie.
Comme un lion terrible, à l'aspect de sa proie,

Fond d'un élan rapide, emporté par la faim,
Sur la biche timide ou le sauvage daim,
Et dans des flots de sang se plonge avec ivresse,
Bravant les chiens légers et l'ardente jeunesse ;
Tel on voit Ménélas brûler dans son grand cœur,
De frapper le parjure et venger son honneur ;
Il quitte ses coursiers et vole sur la terre.

Pâris le reconnaît à sa démarche fière :
La terreur le saisit, il frissonne, et soudain
Fuit pour se dérober à son fatal destin.
A l'aspect d'un serpent, comme un berger timide
Tremble, pâlit, palpite, et fuit d'un bond rapide ;
Tel, du Grec évitant le redoutable bras,
Pâris cache sa peur dans les rangs des soldats.

Où cours-tu, malheureux, s'écrie alors son frère ?
Lâche et vil séducteur, opprobre de la terre,
Plût au ciel que privé de la clarté du jour,
Tu n'eusses pas brûlé d'un odieux amour,
Toi, qui dans nos remparts vivant sans renommée,
Viens te couvrir de honte aux yeux de cette armée !
Vois les Grecs t'abreuver du plus sanglant affront.
Un moment ils ont cru que ce superbe front
Décelait la valeur d'un héros intrépide,
Et leurs yeux détrompés n'ont vu qu'un chef timide.
Pourquoi donc allais-tu, sur tes légers vaisseaux,
Avec tes compagnons fendre le sein des flots ?
Et pourquoi ravissant, sur un lointain rivage,

L'épouse d'un guerrier fameux par son courage,
D'un père, d'un époux préparer le malheur,
Le triomphe des Grecs, ton propre déshonneur?
Ah! que n'attendais-tu ce héros magnanime!
Tu verrais si son bras sait le venger du crime:
Ta lyre efféminée, et les dons de Vénus,
Et ta frêle beauté ne te serviraient plus,
Lorsque le fer vengeur d'un puissant adversaire
Déchirerait ton sein traîné dans la poussière.
Mais les faibles Troyens devraient à cet instant
De pierres te couvrir pour dernier vêtement,
Toi le perfide auteur des malheurs de la guerre.

Pâris répond: je cède à ta juste colère.
Comme l'acier creusant un vaisseau dans nos ports,
Et d'un bras vigoureux secondant les efforts,
Tombe, frappe et se lève encor plus redoutable;
Tel dans ton sein bouillant ton cœur est indomptable.
Ne me reproche pas les dons heureux des dieux:
Nul ne doit rejeter leurs présens glorieux;
Quels qu'ils soient, les mortels leur en doivent hommage,
Et jamais ne pourront en régler le partage.
Mais mon bras va tenter le hasard des combats;
Appele dans ces lieux le vaillant Ménélas.
Au milieu des Troyens et des fils de la Grèce,
Combattons pour Hélène et toute sa richesse;
Et que l'heureux vainqueur conduise en ses palais
Et ses nombreux trésors et ses brillans attraits.

Alors serrant les nœuds d'un amitié tranquille,
Vous, Troyens, habitez votre terre fertile;
Et vous, enfans des Grecs, voguez vers ces climats,
Où le sexe est orné des plus riches appas. . . .

C.-L. Mollevaut.

Vers à M. Isabey, *sur la belle Gravure qu'il a envoyée à l'Académie, et où il s'est représenté conduisant sa famille dans une barque.*

Toi, dont les flexibles crayons,
Guidés par la main du génie,
Rendent chaque nuance, expriment tous les tons,
Et montrent à l'ame ravie,
Tantôt ces gracieux tableaux,
Où brillent l'innocence,
La modeste candeur, les grâces de l'enfance;
Tantôt ces sublimes travaux
Éternisant les traits du plus grand des héros;
Isabey, j'aime à voir cette barque légère,
Où ton aimable épouse et ses tendres enfans,
Conduits par la main de leur père,
Voguent sur les flots blanchissans.
Douce et touchante allégorie
D'un père dont les soins et les efforts heureux
Dirigent les objets, les plus chers à ses yeux,

Sur les flots inconstants du fleuve de la vie !
Innocente famille, ah ! pourquoi tremblez-vous ?
Votre bonne mère est tranquille ;
Elle a pour guide son époux.
O père heureux, pilote habile,
Maître du plus riche trésor,
Acceptes-en l'augure, il gagnera le port ;
Et la barque élégante,
Que forma ton génie, où s'assied la beauté,
Sans craindre la tourmente,
Te conduit en famille à l'immortalité.

C.-L. Mollevaut

---

* *Éloge de la vie Champêtre, imité de l'Ode d'Horace,* Beatus ille, ect., *Ode 2, Liv. 4.*

Heureux l'homme affranchi du vain fracas du monde,
Qui, comme au siècle d'or, protégé par les Dieux,
Cultive de ses mains, dans une paix profonde,
L'antique champ de ses aïeux !

Il n'est point réveillé par le son des trompettes,
Dont le dieu des combats fait retentir les airs,
Ni glacé de frayeur, à la voix des tempêtes,
Qui soulèvent le sein des mers.

Libre du joug superbe où languit l'opulence,
Le travail est pour lui la source du bonheur;
Et la fécondité des champs qu'il ensemence,
Snffit à la paix de son cœur.

De cet antre abhorré qu'habite la chicane,
Il évite avec soin les sentiers tortueux,
Et ne suit point les pas de la foule profane
Au seuil des palais somptueux.

Aux doux embrassemens de sa vigne chérie
Il s'occupe à livrer le jeune et tendre ormeau,
Et d'autres fois s'amuse à voir dans la prairie
Errer son paisible troupeau.

Souvent, pour élaguer des branches inutiles,
Sa main d'un fer tranchant emprunte le secours,
Et pour alimenter des rameaux plus fertiles,
Donne à la sève un nouveau cours.

Par ses soins vigilans, des vases se remplissent
D'un miel pur dont les fleurs ont fourni la moisson;
Sous un soleil brûlant, quand ses brebis languissent,
Il s'enrichit de leur toison.

S'il fuit le poids du jour, alors il vient attendre,
Sous un chêne touffu, le déclin du soleil,
Et, couché sur des fleurs, sur l'herbe fraîche et tendre,
Goûter les douceurs du sommeil.

Alors mille Amphions, rivaux brillans d'Orphée,
Qui des arbres voisins habitent les rameaux,
Unissent leurs accords, favoris de Morphée,
Au gazouillement des ruisseaux.

Leurs flots plus doucement s'écoulent sur l'arène;
L'oiseau sous la feuillée adoucit ses chansons;
Et d'un pas plus tardif, la naïade incertaine
S'enfuit sur l'émail des gazons.

Mais sitôt que les fleurs ont fait place à l'automne,
Qu'il cueille avec plaisir, dès l'aube du matin,
Les fruits qu'en son verger a fait mûrir Pomone
Sur l'arbre greffé par sa main !

Vous, qui sauvez ses champs, ses vignes du pillage,
O féconde Palès, et vous joyeux Sylvains,
Son cœur reconnaissant vous offre pour hommage
Le jus pourpré de ses raisins.

Quand le frileux Verseau succède à l'influence
Des feux dont le soleil a brûlé nos climats;
Quand l'hyver, sur ces lieux qu'attriste la présence,
Verse la neige et les frimas;

Il chasse un sanglier qui, pressé dans sa fuite,
L'emporte avec ses chiens à travers les taillis,
Ou plus souvent encor s'échauffe à la poursuite
D'un loup, tyran de ses brebis.

Il verra d'autres fois la grive trop avide
Tomber aveuglément dans son filet léger ;
Plus heureux, quand le lièvre et le lapin timide
Dans ses lacs viennent s'engager.

Dieux ! que de ces plaisirs, l'innocence a de charmes !
Qu'ils savent bien d'un cœur entretenir la paix !
Ah ! dans un sort si doux, s'il est quelques allarmes,
Combien d'ailleurs il a d'atraits !

Objet de sa tendresse, une épouse fidèle,
Unie à son destin pour le chérir toujours,
Élève sous ses yeux et cultive avec zèle
Les tendres fruits de leurs amours.

Après un long travail, ou lassé de la chasse,
Son epoux revient-il au coucher du soleil ;
Sa main d'un bois léger, qu'avec art elle entasse,
Allume un feu clair et vermeil.

Du troupeau ramené sous ses lois protectrices,
C'est toujours par ses yeux que le nombre est compté ;
C'est sa main qui remplit du lait de ses genisses,
L'airain luisant de propreté.

Tous les mets dont son art forme un repas rustique,
Elle sait les trouver sans le secours de l'or ;
Et c'est dans son verger, dans le saloir antique,
Que réside tout son trésor.

Fatigués des travaux du jour et de la veille,
L'époux a-t-il besoin des faveurs de Bacchus?
Elle est son échanson; et la liqueur vermeille
Ranime ses sens abattus.

Telle qu'on nous dépeint une antique Sabine,
Elle a le teint bruni par les feux de l'été;
Et sur son front modeste à grands traits se dessine
Sa chaste et mâle austérité,

Loin de moi du Lucrin les fameux coquillages,
Le scare si vanté, le turbot succulent,
Qu'aux mers de nos climats la saison des orages
Chasse des mers de l'Orient.

Qu'importe à mon palais la perdrix d'Ionie,
Et la poule engraissée aux climats africains!
La mauve, le pourpier, l'olive d'Ausonie,
Suffit à mes simples festins.

Et quel repas plus doux, plus agréable encore,
Que, dans un jour de fête, un jeune et tendre agneau?
Mais sur-tout quelle odeur, quel parfum s'évapore
Des chairs friandes d'un chevreau!

Qu'avec plaisir alors, appuyé sur sa table,
Il verra ses brebis retourner au bercail,
Et du sein des guérets lentement vers l'étable
Ses bœufs revenir du travail!

J'en atteste les Dieux auteurs de la charrue ;
Il n'est de vrai bonheur pour un simple mortel,
Qu'en ces objets rians, présentés à sa vue,
Autour du foyer paternel.

Rois, princes, potentats, dieux visibles du monde,
Non, le bonheur n'est pas sous vos lambris pompeux;
Il habite les champs que le travail féconde
Par des efforts industrieux.

Heureux agriculteur, enfant de la nature,
O toi, dont les travaux sont dans tous les climats,
Quoiqu'en pense l'orgueil, et quoiqu'il en murmure,
Les seuls vrais trésors des états ;

Heureux agriculteur, bénis ta destinée !
Quels mortels ont des jours plus purs et plus sereins ?
Dans ta longue carrière, il n'est pas de journée
Qui ne soit utile aux humains.

DURAND.

OUVRAGES

Publiés par les Membres résidans de la Société.

M. Mandel a publié une lettre en réponse au mémoire à consulter contre l'Ecole de Médecine de Paris, par M. Mettemberg, et ajouté de nouvelles preuves à celles par lesquelles il avait auparavant démontré à tous les gens instruits, que le remède secret, vendu sous le nom de *spécifique anti-psorique*, n'est qu'une dissolution de muriate de mercure suroxigéné ou *sublimé corrosif* à grande dose, uni à une certaine quantité de vinaigre aromatique. Il a dans la même lettre recueilli de nouveaux faits propres à prévenir le Public contre les effets d'un moyen aussi dangereux, mis imprudemment entre les mains du vulgaire.

M. Spitz, professeur de mathématiques transcendantes au *Lycée de Nansy*, vient de donner au Public la seconde édition du Traité élémentaire d'Arithmétique qu'il a composé en faveur des étudians. Ce traité, dont les élèves de l'Ecole centrale avaient recueilli beaucoup d'avantages, et qu'on pouvait déjà considérer dans la première édition comme très-propre à remplir l'intention de l'auteur, a reçu dans cette seconde de nouveaux développemens qui en font un ouvrage très-complet sur la science des nombres, et au moyen duquel les étudians n'auront plus à craindre d'y rencontrer des difficultés, autant par la clarté des préceptes que par le choix et la multitude des exemples qui s'y trouvent rassemblés.

Les Amours d'Héro et Léandre, poëme de Musée le grammairien, traduction en vers français avec le texte grec en regard, par M. Mollevaut, professeur au Lycée.

Le troisième volume de *la Phytographie encyclopédique* ou *Flore de l'ancienne Lorraine, etc.*, par M. Willemet, annoncée dans le précis des travaux de l'an dernier, vient de paraître. Il comprend la description des plantes de la syngénésie, 19.e classe du système de Linné, et s'étend jusqu'à la cryptogamie qui est la dernière; les individus de cette classe difficile sont au nombre de plus de 350 espèces dans nos contrées. L'ouvrage est terminé par quatre tables qui en rendront l'usage très-commode : la première indique les auteurs cités dans le cours de l'ouvrage; la seconde comprend les noms français; la troisième indique les noms latins des genres et des espèces selon le vocabulaire de Linné; la dernière offre la réunion des synonimes et des noms triviaux.

M. Haldat a dédié à la Société la troisième édition de son opuscule intitulé : *Recherches chimiques sur l'ençre*, qui vient d'être réimprimé à Paris, chez M. Amand Kœnig. La première édition était un simple mémoire dans lequel l'auteur cherchant à dévoiler les manœuvres des faussaires, et à mettre la société à l'abri des effets dangereux des moyens chimiques qu'ils emploient sur les écritures, avait rassemblé le résultat de ses recherches sur ce sujet digne de l'attention des gens de bien. L'accueil que cet ouvrage a reçu des Magistrats et des Citoyens, ayant épuisé les premières éditions, l'auteur a cru devoir lui donner de nouveaux développemens, afin de le rendre utile à un plus grand nombre de lecteurs; aux recherches sur l'altérabilité de l'encre commune et la restauration des écritures, il a ajouté un nouveau travail sur sa composition, sur celle de l'encre indélébile qu'il oppose aux manœuvres des faussaires, sur le choix et la proportion des matières qui doivent faire partie de l'une et de l'autre, enfin sur les qualités des fonds et les précautions avec

lesquelles on doit les employer. Toutes ces augmentations, font de la nouvelle édition un ouvrage plus complet et dans lequel on peut trouver la solution des questions les plus importantes sur cette matière. L'auteur regrette de n'avoir pu en surveiller l'impression, à raison des fautes qui s'y sont glissées.

M. Maffioli, juge de paix, ancien jurisconsulte près le parlement de Nancy, a fait hommage à la Société d'un ouvrage ayant pour titre : *Principes du Droit Naturel appliqués à l'ordre social*, 2 vol. *in*-8.°

Cet ouvrage, dans l'intention de l'auteur, doit former un traité élémentaire, destiné à développer ces notions primitives que les ouvrages de nos plus célèbres publicistes supposent plutôt qu'ils ne les établissent, et à diriger les commençans dans les premières études du Droit Naturel ; de cette science si négligée jusques à nos jours, et cependant si importante, puisque ses principes ne sont pas seulement le type immuable de la moralité des actions individuelles, mais encore la base nécessaire de toute organisation sociale.

C'est par l'étude de la nature de l'homme, par une discussion approfondie des attributs, des affections et des facultés qui le caractérissent exclusivement, que l'auteur remonte jusqu'à la connaissance des principes du Droit Naturel.

La raison, par laquelle l'homme discerne le bien et le mal ; le libre arbitre, par lequel il délibère et choisit ; la conscience, par laquelle il juge l'usage qu'il a fait de sa liberté, y applaudit ou le condamne : la réunion de ces facultés constitue l'homme ou l'être essentiellement moral. La moralité des actions humaines suppose une règle primitive à laquelle elles doivent se coordonner : cette règle doit être indépendante des conventions et des

institutions des hommes ; elle doit être invariable, préexistante à la législation qui elle-même doit s'y conformer. C'est ce qui constitue le Droit Naturel.

Cette règle doit être connue de tous. Cependant les facultés qui constituent l'homme *être moral*, ne suffisent pas toujours pour s'élever, avec certitude, à la connaissance des règles fondamentales des mœurs. Il faut donc que ces règles soient fixées par une loi supérieure. Ce qui conduit à l'examen de la nécessité de la révélation, de son existence, de son influence bienfaisante sur l'ordre social et la civilisation des peuples.

L'homme n'est pas seulement un être moral ; il est encore un être essentiellement social. La perfectibilité par laquelle il lui est donné de pouvoir étendre ses connaissances, développer son esprit et sa raison même dans des limites indéterminées ; la sensibilité qui lui fait éprouver le besoin de se communiquer à ses semblables, qui le rend susceptible de partager même involontairement leurs affections, de ressentir leurs plaisirs et leurs peines ; l'impressibilité qui le dispose à recevoir telle modification morale plutôt qu'une autre, sous l'influence de l'éducation, de l'exemple, des institutions politiques et de celles de famille ; ces facultés et ces attributs destinent essentiellement l'homme à la société. Cet état est, pour lui, l'état de nature ; car pour l'être moral et perfectible cet état seul est dans le sens de sa nature, qui, par la direction de ses affections morales et le développement de ses facultés, peut le conduire au plus haut degré de perfection dont il soit susceptible.

Les institutions politiques, adaptées à ce double caractère de moralité et de sociabilité, doivent donc s'appuyer sur la double base des principes du Droit Naturel, type primitif de la moralité, et des rapports que l'état de société établit entre les hommes. C'est de ces rapports

que naissent à la fois les devoirs et les droits de l'homme en société. Devoirs et droits : expressions corrélatives ou plutôt identiques ; puisqu'en effet, le droit de chaque individu dans l'ordre social ne consiste que dans la réciprocité d'observance, par rapport à lui, de la part de ses semblables, des mêmes devoirs auxquels il est tenu envers eux.

L'application des principes du Droit Naturel à l'organisation sociale donne lieu à l'auteur d'examiner, qu'elle est la nature de la souveraineté ; qu'elle en est la source ; comment et par qui elle peut être exercée ; si le peuple peut l'exercer par lui-même ; s'il peut l'exercer par des mandataires ; si le pouvoir législatif peut être isolé du pouvoir exécutif ; comment s'établit la souveraineté ; quels sont les avantages dont un Gouvernement bien organisé doit assurer la jouissance ; en quoi consistent la liberté et l'égalité civiles ; si elles sont nécessairement liées, si même elles sont conciliables avec la liberté et l'égalité politiques ; quelle est enfin la forme de Gouvernement qui se trouve le mieux en harmonie avec la nature des choses, ou le plus propre à remplir le but de l'organisation sociale, en assurant à un plus haut degré la jouissance des avantages qui doivent en résulter.

Telle est l'idée générale de cet ouvrage. Son analyse, présentée à l'Académie par M. de Bouteiller, a été entendue avec un vif intérêt. Elle a applaudi à cette conclusion du rapporteur : « Si quelques-unes des pro-
» positions de l'auteur fournissent matière à controverses,
» en tant que conséquences et sous le rapport de leur
» certitude logique, il n'en est du moins aucune qui ne
» soit supérieure à toute critique, sous le rapport de sa
» moralité et de son heureuse influence sur l'ordre public
» et sur les actions individuelles. L'auteur a su se garantir,

» avec une sagesse égale, des illusions de l'esprit de » système et des préventions de l'esprit de parti ; s'il » combat des théories funestes, présentées de nos jours » comme la perfection de la science politique, c'est » sans injure, sans aigreur, sans application personnelle. » S'il proclame l'excellence du Gouvernement monar- » chique, c'est par une suite necéssaire de ses principes, » et non par une complaisante facilité à caresser le sys- » tème dominant et l'opinion du jour. Ses vues annon- » cent un esprit exercé à la méditation, des notions saines, » des intentions droites et la plus parfaite moralité. » On doit former des vœux pour que cet ouvrage esti- » mable devienne l'objet des méditations des jeunes » candidats qui aspirent à se former dans la science » du Droit Public. En disposant leur intelligence à des » développemens plus étendus et plus abstraits, il leur » présentera sur-tout un préservatif salutaire contre le » danger des systèmes et de ces vaines théories qui, revêtues » des charmes du style, de la séduction, du sophisme, » de l'appareil imposant d'une haute sagesse et d'une fière » indépendance, adoptées par l'enthousiasme et préconisées » par l'esprit d'innovation et de parti, égarent les opi- » nions et préparent l'anarchie et l'ébranlement des » Empires. »

DE BOUTEILLER.

M. DURAND, dans son Discours de remercîment en vers à la Société, dont il est devenu Membre, a su, par des transitions bien ménagées, passer de l'éloge des travaux de cette Société littéraire à celui de son auguste protecteur NAPOLÉON et de son fondateur STANISLAS *le Bienfaisant*. Il vient aussi de faire imprimer à Nancy un Poëme intitulé : *Dialogue sur ces mots de Montesquieu : la vertu est la base des Républiques*. Les

interlocuteurs de cet ouvrage, sont Nicias, partisan de la révolution, et Simon qui s'en déclare l'antagoniste. Le premier peint avec enthousiasme les vertus, les exploits et le caractère des Français, ainsi que le génie tutélaire de BONAPARTE veillant sur leurs hautes destinées. Le second, opposant à ce tableau le règne sanglant de l'anarchie, la corruption, la cupidité et l'inconstance des Français, soutient que le gouvernement monarchique est le seul qui leur convienne. Pour donner une idée du style de l'auteur, nous citerons une imitation de la 6.e Ode du Livre 3 d'Horace, artistement enchâssée dans ce Dialogue, et le dévouement héroïque de BONAPARTE au milieu de la consternation générale où la peste avait plongé le camp de Jaffa.

ODE.

Vos aïeux, ô Romains, se sont couverts de crimes ;
Et les Dieux irrités vous prendront pour victimes,
Si vous ne relevez leurs temples écroulés,
Leurs autels abattus, leurs bustes mutilés.

Votre respect pour eux a fondé votre gloire :
Vous placiez sur l'autel le char de la victoire ;
Mais leur culte détruit arma leur bras vengeur,
Et Rome chancela sous le poids du malheur.

Deux fois nos légions ont bravé les auspices ;
Et les Dieux ont cessé de leur être propices,
Et les Parthes, deux fois vainqueurs de nos guerriers,
Ont de l'or des Romains enrichi leurs colliers.

Les flottes de Sennar, le Dace aux traits agiles,
Jusqu'en nos murs livrés aux discordes civiles,
Ont jeté l'épouvante, et fait croire au danger
De courber les faisceaux sous leur joug étranger.

On viola d'abord les saints nœuds d'hyménée ;
L'adultère envahit la couche profanée :
Et de-là tous les maux, tous les crimes divers,
Débordés dans nos murs et vengeant l'univers.

La vierge à son aurore, ivre d'un art funeste,
Aux leçons d'un danseur, préludait à l'inceste ;
Et son cœur, dans ces jeux, école du plaisir,
Devançait sans pudeur la saison du désir.

Oh ! que d'un autre hymen sortait cette jeunesse,
Qui dompta l'Orient et l'Afrique et la Grèce,
Triompha d'Annibal, humilia Pyrrhus,
Et porta la terreur au grand Antiochus !

Race des vieux Romains, fidèle à leur mémoire,
Ces généreux soldats, si chers à la victoire,
Du fer de Triptolème armant leurs bras nerveux,
Consacraient à Cérès leur repos glorieux.

DURAND.

BONAPARTE

AU CAMP DE JAFFA.

Un jour le camp s'alarme et se livre à la crainte;
On prétend que la peste envahit son enceinte.
La peste ! ce nom seul consterne nos guerriers,
Tremblant de voir la tombe engloutir leurs lauriers.
On s'agite, on frémit, on accroît par le doute
La vague et sombre horreur du danger qu'on redoute;
Le trouble est à son comble; enfin le désespoir
Menace d'arracher l'armée à son devoir,
Et, voilant à ses yeux la honte et la ruine,
De rompre les liens de toute discipline.
Tandis que tout le camp gémit dans la terreur,
Le Héros seul résiste et fait tête au malheur.
Il ne voit que la gloire; et son ame agrandie
Soumet un tel désastre à la loi du génie.
Près d'un soldat frappé du terrible fléau,
Qui s'afflige et frémit à l'aspect du tombeau,
Il s'avance avec calme, et ses mains tutélaires
Soutiennent le mourant, parcourent ses ulcères,
Sous les yeux de l'armée, en pressent le venin,
Dévouement immortel ! le versent sur son sein,
Et pour guérir le camp de sa frayeur funeste :
Non, mes enfans, dit-il, non, ce n'est pas la peste.

Mot touchant et sublime ! A la voix du héros,
L'espérance adoucit et calme tous les maux,
Efface les dangers dont la crainte est suivie,
Ranime dans les cœurs les sources de la vie,
Et, sous un ciel d'airain, fait rêver aux guerriers
La fraîcheur du printemps et l'ombre des palmiers.

DURAND.

OUVRAGES adressés à la Société, et Rapports faits sur ces Ouvrages.

Dissertation latine sur le *Méléna*, par M. POMA. — Rapport par M. VALENTIN,

Dissertation sur la fièvre jaune d'Amérique, par M. DEVEZE, associé. — Rapport par M. LAMOUREUX l'aîné.

Observations mêlées d'expériences sur la nature de l'acide muriatique oxigéné, par M. PUGH de Rouen. — Rapport par M. HALDAT.

De la culture du Chou-Navet, par M. SONNINI, associé. — Rapport par M. de BONNEVILLE.

Une Estampe embordurée, représentant un Amour dans un vase de crystal, par M. LAURENT, associé. Cette gravure, dont l'original joint au mérite d'une grande difficulté vaincue celui d'un coloris très-suave, est le pendant de l'Amour dans une rose, envoyé l'an dernier par le même Artiste.

M. KUCHN, Professeur à Leipsick, associé, a dédié à l'Académie un volume des Actes des Savans, *Acta eruditorum*, qu'il rédige.

Culture de la Julienne, par M. SONNINI, associé. — Rapport par M. WILLEMET.

M. ISABEY, Peintre en miniature de SA MAJESTÉ L'EMPEREUR et associé, a offert plusieurs Gravures d'après les dessins ou tableaux de sa composition, dont tous les amateurs reconnaissent le mérite. La Société a sur-tout admiré celle où l'auteur s'est représenté dans une barque avec sa famille, et a ordonné qu'elle serait encadrée et placée dans le lieu de ses séances.

M. PELLET d'Épinal a adressé une pièce de vers très-agréables et très-faciles, sur les *Complimenteurs emphatiques.*

Travaux de l'Athénée du Gers.

M. MASSON, Inspecteur forestier à Epinal, associé, a envoyé quelques réflexions sur le perfectionnement du Code forestier.

Séance publique de la Société de l'École de médecine de Paris.

Notice biographique sur JENNER, par le D. VALENTIN.

Mélanges de Chirurgie, par M. SAUCEROTTE, de l'Institut, associé.

Une Minéralogie en allemand, d'après la méthode orictographique de VERNER, par M. LUDWIG, Professeur à Leipsick, associé.

Lettre à M. MILLIN de l'Institut, par M. BERR, associé.

De l'art d'employer les médicamens ou du choix des préparations des remèdes et de la réduction des formules dans le traitement des maladies, par M. JADELOT, associé; ouvrage dans lequel la matière médicale est

